

Le cardinal Kasper affirme que des éléments de bien peuvent exister dans une union homosexuelle

Publié le 27 mai 2015
9 minutes

Note de la rédaction de La Porte Latine :

il est bien entendu que les commentaires repris dans la presse extérieure à la FSSPX ne sont en aucun cas une quelconque adhésion à ce qui y est écrit par ailleurs.

*Le président émérite du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens s'exprimait mercredi 27 mai dans une interview au quotidien italien **Corriere della Sera**.*

La Croix résume ainsi les propos du cardinal :

« S'il existe une union stable (dans un couple homosexuel, NDLR), des éléments de bien existent sans aucun doute et il faut les reconnaître », affirme le cardinal Walter Kasper dans le quotidien italien *Corriere della Sera* mercredi 27 mai.

« Mais nous ne pouvons pas comparer cela (avec le mariage, NDLR), poursuit cependant le président émérite du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens en assurant que « la famille formée d'un homme et d'une femme et ouverte à la procréation est la cellule fondamentale de la société ».

« Attention à ne pas utiliser des expressions qui peuvent paraître blessantes »

Interrogé sur l'expression « inclination objectivement désordonnée » pour qualifier la seule tendance homosexuelle, utilisée par la Congrégation pour la doctrine de la foi en 1986, le cardinal confie qu'il faut « faire attention à ne pas utiliser des expressions qui peuvent paraître blessantes, sans pour autant dissimuler la vérité ».

« Nous devons dépasser la discrimination qui a une longue tradition dans notre culture », ajoute le théologien allemand connu pour son ouverture en faveur d'un meilleur accueil des personnes homosexuelles ou encore des couples divorcés remariés dans l'Église.

Le Salon Beige, de son côté, fait l'analyse suivante :

« Au fond, il rejette le catéchisme de l'Église catholique en ses n°2357 à 2359 :

« S'appuyant sur la Sainte Écriture, qui les présente comme **des dépravations graves** (cf. Gn 19, 1-29 ; Rm 1, 24-27 ; 1 Co 6, 10 ; 1 Tm 1, 10), la Tradition a toujours déclaré que » **les actes d'homosexualité sont intrinsèquement désordonnés** » (CDF, décl. » *Persona humana* » 8). Ils sont **contraires à la loi naturelle**. Ils ferment l'acte sexuel au don de la vie. Ils ne procèdent pas d'une complémentarité affective et sexuelle véritable. **Ils ne sauraient recevoir d'approbation en aucun cas.** Un nombre non négligeable d'hommes et de femmes présente des tendances homosexuelles foncières. Cette propension, objectivement désordonnée, constitue pour la plupart d'entre eux une épreuve. Ils doivent être accueillis avec respect, compassion et délicatesse. On évitera à leur égard toute marque de discrimination injuste.

*Ces personnes sont appelées à réaliser la volonté de Dieu dans leur vie, et si elles sont chrétiennes, à unir au sacrifice de la croix du Seigneur les difficultés qu'elles peuvent rencontrer du fait de leur condition. **Les personnes homosexuelles sont appelées à la chasteté.** Par les vertus de maîtrise, éducatrices de la liberté intérieure, quelquefois par le soutien d'une amitié désintéressée, par la prière et la grâce sacramentelle, elles peuvent et doivent se rapprocher, graduellement et résolument, de la perfection chrétienne. »*

On peut également se demander si le cardinal allemand ne souhaite pas remettre en cause l'instruction de 2005 de la Congrégation pour l'Education catholique sur les critères de discernement vocationnel au sujet des personnes présentant des tendances homosexuelles en vue de l'admission au séminaire et aux Ordres sacrés :

*« [...] Dans la lumière de cet enseignement, ce Dicastère, en accord avec la Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements estime nécessaire d'affirmer clairement que l'Eglise, tout en respectant profondément les personnes concernées, **ne peut pas admettre au Séminaire et aux Ordres sacrés ceux qui pratiquent l'homosexualité, présentent des tendances homosexuelles profondément enracinées ou soutiennent ce qu'on appelle la culture gay.** Ces personnes se trouvent en effet dans une **situation qui fait gravement obstacle à une juste relation avec des hommes et des femmes.** De plus, il ne faut pas oublier les conséquences négatives qui peuvent découler de l'Ordination de personnes présentant des tendances homosexuelles profondément enracinées. Par contre, au cas où il s'agirait de tendances homosexuelles qui seraient seulement l'expression d'un problème transitoire, comme, par exemple, celui d'une adolescence pas encore achevée, **elles doivent de toute façon être clairement dépassées au moins trois ans avant l'Ordination diaconale.** [...] »*

Il serait utile de connaître ce qu'en pensent les 3 évêques français qui ont participé à la réunion de lundi dernier à Rome avec le cardinal Kasper : **Mgr Pontier, Mgr Brunin et Mgr Feillet.** »

Enfin, Sandro Magister dénonce les positions ultra-progressistes, mais heureusement non unanimes, de l'épiscopat allemand :

« L'épiscopat allemand représente la pointe la plus avancée et la plus combative de ce front réformiste. **La dernière en date de ses déclarations officielles** - elle a été diffusée, en plusieurs langues, au commencement de ce mois de mai - a été sa réponse au questionnaire qui avait été distribué par Rome dans la perspective de la prochaine session du synode. En lisant cette déclaration, on constate que **l'Allemagne met déjà largement en pratique ce que le magistère de l'Église interdit et que le synode devrait encore discuter. C'est-à-dire l'accès des divorcés remariés à la communion, l'acceptation des remariages de divorcés, l'approbation des unions homosexuelles** [...] »

Quelques jours plus tard, le 9 mai, le Zentralkomitee der Deutschen Katholiken, l'association historique des laïcs catholiques allemands, a publié une déclaration encore plus avancée, dans laquelle **il réclame la bénédiction liturgique pour les remariages de divorcés et pour les unions entre personnes du même sexe, en plus de l'abandon en bloc de l'enseignement de l'Église à propos de la contraception** [...]

Mais attention. Tout cela ne signifie pas que la totalité de l'Église d'Allemagne soit d'accord avec ces opinions. La réalité est tout autre. **Que ce soit parmi les évêques ou parmi les laïcs qui font le plus autorité, il ne manque pas de voix pour affirmer leur opposition.** Et, ces jours derniers, ces personnes se sont exprimées vigoureusement. **L'évêque de Passau, Stefan Oster**, salésien, qui a été nommé à ce poste par le pape François au mois d'avril 2014, a contesté la déclaration du

Zentralkomitee der Deutschen Katholiken, point par point, dans une intervention tranchante qu'il a mise en ligne sur sa page Facebook [...] **Et il a rapidement reçu l'adhésion publique de cinq autres évêques : Rudolf Voderholzer de Ratisbonne, Konrad Zdarsa d'Augsbourg, Gregor M. Hanke d'Eichstätt, Wolfgang Ipolt de Görlitz, Friedhelm Hofmann de Wurtzbourg** [...] On notera avec intérêt que, parmi ces cinq évêques, figure celui de Wurtzbourg, la ville où le *Zentralkomitee der Deutschen Katholiken* s'est réuni et a émis sa déclaration dans le silence/avec l'accord du guide spirituel du comité, l'évêque **Gebhard Fürst** de Rottenburg-Stuttgart, diocèse qui a eu Kasper comme titulaire dans les années 90. Et on notera avec encore plus d'intérêt que **les évêques cités appartiennent tous, à l'exception de celui de Görlitz, à la région ecclésiastique de Bavière, ce qui a pour résultat de mettre en minorité (5 sur 8) le cardinal Marx**, archevêque de Munich, précisément dans cette région qui est la sienne et précisément à propos des questions dans lesquelles il est le plus impliqué.

Mais il y a plus. **Parmi les laïcs d'Allemagne aussi, il y a de fortes personnalités qui font entendre une mélodie discordante.** La sévérité avec laquelle **Robert Spaemann** – il est considéré comme l'un des plus grands philosophes catholiques vivants et c'est un ami de longue date de **Joseph Ratzinger** – a critiqué, au début du mois de mai, non seulement l'épiscopat allemand mais également la manière de gouverner du pape François qui, d'après lui, serait à la fois « autocratique » et « chaotique », a frappé les esprits. Spaemann a formulé ses critiques dans le cadre d'un dialogue avec **Hans Joas** pour la revue « *Herder Korrespondenz* », qui appartient à la maison d'édition qui assure la publication des œuvres complètes de Benoît XVI [...]

Par ailleurs **un livre écrit par un juriste et magistrat allemand a été publié simultanément, ces jours-ci, en Allemagne et en Italie. Il constitue une réfutation radicale, à la fois théorique et pratique, des prises de position du cardinal Kasper à propos de l'accès des divorcés remariés à la communion** [...] L'auteur de cet ouvrage, **Rainer Beckmann**, est âgé de 54 ans et il est juge à Wurtzbourg. Entre 2000 et 2005, il a été expert officiel auprès des commissions chargées du droit et de l'éthique de la médecine au sein du parlement fédéral allemand. Il a publié des essais scientifiques consacrés à l'avortement, aux techniques de la reproduction, à la mort cérébrale et à l'euthanasie. Il est vice-président d'une association de juristes pour le droit à la vie et il dirige la revue « *Zeitschrift für Lebensrecht* ». Il donne des cours à l'université de Heidelberg. Mais, comme l'indique le cardinal allemand Cordes dans la préface qu'il a donnée à ce livre, **Beckmann, qui est père de quatre enfants, est également « un croyant ayant vécu personnellement la souffrance d'une relation qui a échoué et, en tout cas, il n'a pas commencé une nouvelle relation après avoir divorcé : il veut continuer à croire à sa promesse de fidélité... jusqu'à ce que la mort les sépare, lui et son épouse »**. Et c'est précisément pour cette raison que « **son témoignage est désormais incontournable au point de vue pastoral, réaliste au point de vue factuel et soumis à la Sainte Écriture** ». À la fin de son ouvrage, Beckmann souligne que le pape François, « dans les déclarations dont nous avons connaissance », ne s'est pas une seule fois dissocié de la doctrine traditionnelle de l'Église. Tandis que, au contraire, « la solution proposée par le cardinal Kasper mine à leur base non seulement le sacrement de mariage, mais également ceux de la pénitence et de l'eucharistie ».

Sources : Corriere della Sera/La Croix/Apic/Le Salon Beige/Chiesa-espressoline.it

Notes de bas de page

1. Lire : Des évêques français, suisses et allemands en réunion secrète ce lundi pour préparer le Synode... contre la Famille[↗]